

RAPPORT MORAL - ASSEMBLEE GENERALE AVRIL 2019

Chères adhérentes, chers adhérents et collègues,

Je commencerai ce rapport moral, au préalable, par remercier ceux d'entre vous, sans lesquels rien n'aurait été possible, malgré une charge professionnelle de plus en plus contraignante : les membres du Comité Directeur, les responsables des sections, certains collègues qui nous ont apporté leur aide lors de manifestations ponctuelles.

Je remercie également les Directions du Cerema SO / CP2I / IGN qui ont soutenu l'activité associative en validant les annexes aux conventions assurant des moyens financiers et les autorisations d'absences permettant au Comité Directeur de se réunir et de vous proposer des activités à des coûts très compétitifs.

Mes remerciements tout particulièrement au Médecin du travail, à l'assistante sociale, à la secrétaire générale du Cerema SO, à la présidente et au vice-président de la FNASCE, aux élu(e)s du bureau qui m'ont soutenu et aidé à gérer une situation conflictuelle très complexe et anxiogène avec l'agent mis à disposition au bureau de la permanence.

Avant d'aborder le bilan de notre activité locale, quelques informations sur l'année passée au sein de notre fédération et sur nos actions nationales et régionales.

La FNASCE a fêté son 50^{ème} anniversaire lors du Congrès à Marseille. Moment important rappelant la grande aventure collective de notre mouvement depuis la création des Asce et de la Fédération.

LES CONVENTIONS

Depuis la mise en place des conventions, avec nos ministères référents, qui régissent notre action associative, et malgré de nombreux contacts avec les services compétents du ministère, c'est la première fois que la FNASCE n'a pas obtenu, avant la fin de l'échéance, les projets de la convention pluriannuelle d'objectifs et la convention des agents mis à disposition pour l'exercice 2019-2022. Mme Palud-Gouesclou, sous directrice, a assuré que les termes des conventions précédentes perduraient jusqu'à renouvellement.

Concernant les établissements publics, une rencontre avec la direction de Voies Navigables de France (VNF) a eu lieu pour préparer la prochaine convention qui prendra effet en 2020. Lors de cette entrevue, la FNASCE a obtenu une augmentation du montant de la subvention. Pour le Cerema, la

FNASCE participe aux plénières et commissions d'orientations pour l'action sociale (COPAS), la convention 2019-2022 est en cours de signature, elle devrait être validée avant le Congrès d'avril.

Des projets de conventions relatifs à la gestion des biens sociaux état (Unités d'accueil) par les ASCE sont toujours en cours de finalisation. Des conventions d'occupation sont également à conclure entre les services utilisateurs de l'administration locale et les ASCE en application de la convention d'utilisation. LA FNASCE n'est toujours pas destinataire de cette deuxième convention mais a obtenu auprès de la DRH que les ASCE gestionnaires puissent assister aux réunions avec les services signataires.

Suite au transfert, de la Direction de la Sécurité et Circulation Routières (DSCR) au Ministère de l'Intérieur, de 250 agents en administration centrale et 1250 agents dans les départements, diverses rencontres ont eues lieues mais la proposition d'une convention nationale déclinée en locale n'est apparemment pas possible vis-à-vis des amicales et fondations propres au sein du Ministère de l'Intérieur. Par contre, si un adhérent ASCE, agent transféré, a des problèmes pour assurer un mandat électif ou autre, la négociation est possible au niveau local en se rapprochant du service RH de la préfecture pour obtenir un ajout négocié au règlement intérieur.

Au niveau des instances sociales, la FNASCE est reconnue en sa qualité de partenaire social à part entière et participe à l'ensemble des commissions et assemblées générales du CCAS. Il est important que les présidents locaux et les représentants URASCE soient présents dans ces instances CCAS et CRCAS. Par contre, la Direction des Affaires Juridiques de l'Administration souhaite élaborer des textes relatifs aux « conflits d'intérêts entre l'exercice concomitant de président d'association loi 1901 et l'exercice d'un mandat de président de CLAS dans le domaine de l'action sociale ». Même si juridiquement le droit d'association est inscrit dans la constitution et ne peut lui apporter de limite. La FNASCE est favorable à un non cumul de mandat de présidence de CLAS et d'ASCE tant par éthique que par respect des règles établies lors de la création des CLAS.

LES ACTIONS NATIONALES

L'ensemble des informations avec photos des manifestations se trouvent sur le site Internet ou Intranet de la Fnasce.

SPORT :

Le secteur sportif poursuit la mise en œuvre de sa politique dirigée vers les responsables sportifs des ASCE par la mise en place d'actions simples accessibles à tous quelque soit l'âge ou la condition physique. La lettre d'information des sports, a laissé place à la lettre fédérale qui regroupe l'ensemble des informations de tous les secteurs.

En 2018, plusieurs challenges ont été proposés : BADMINTON – ENDURO CARPES - VTT – TRAIL / MARCHE – PETANQUE – KARTING - BOWLING

CULTURE :

Cette année une innovation avec le premier rallye culturel, organisé par l'ASCE24, en septembre 2018 en Dordogne.

Année exceptionnelle pour le Musée des Ponts et Chaussées à Guilly (36) avec l'inauguration d'une nouvelle salle de réunion toute équipée pour une trentaine de participants grâce aux mécénats des partenaires nationaux BFM et GMF et les dons des adhérents. Cette salle est à votre disposition.

Un autre fait marquant a été l'invitation de la Fédération Française des Véhicules d'Epoque à la FNASCE pour présenter le Musée dans le cadre de l'exposition des « routes mythiques » dans le hall 5.1 lors du Mondial de l'Automobile Porte de Versailles du 1^{er} au 14 octobre 2018. Une distribution de 15 000 dépliant a permis de faire connaître l'existence de notre musée.

ENTRAIDE :

L'offre aux adhérents des unités d'accueil parisiennes a été dotée d'une nouvelle unité nommée « l'orangerie » capacité deux personnes.

Le nombre des demandes de séjours gratuits pour les familles en difficultés est toujours important. Il faut remercier les ASCE et URASCE qui offrent des semaines gratuites dans leurs unités d'accueil et, ou envoient l'équivalent financièrement, sans oublier les partenaires qui participent également financièrement à des séjours dans leurs structures.

L'entraide c'est aussi, un immense élan de solidarité spontané pour venir en aide aux onze familles de nos collègues durement touchés suite aux terribles inondations des 15 et 16 octobre dans le département de l'Aude. Rien n'aurait pu se faire sans l'investissement des responsables de l'ASCE 11, tous les bénévoles et les donateurs.

LES ACTIONS REGIONALES – URASCE AQUITAINE

Les six (6) ASCE de la région Aquitaine se sont réunies trois fois (3) en 2018 :

- le 2 février à AGEN (47)
- le 24 mai à BIARRITZ (64)
- le 28 septembre au CAP FERRET (33)

La Présidente et le Vice-Président de l'URASCE Aquitaine se sont rendus au séminaire "comité directeur fédéral – président et vice-président d'Urasce" à ALENYA (66) du 14 au 16 février 2018. Aucun représentant de l'URASCE Aquitaine n'a pu participer au séminaire qui s'est tenu à MOULINS (03) au mois de septembre.

LES ACTIVITES REGIONALES

- Journée régionale au Parc Walibi Sud-Ouest à Agen – dimanche 3 juin 2018 160 participants issus de cinq (5) ASCE de la Région ont répondu présents à l'appel de l'URASCE. Belle réussite et beau temps. Le bilan financier laisse apparaître un reste à charge pour la Région de 195 €.
- Week-end régional à Sabres du 8 au 10 juin 2018. Seulement 14 personnes issues de quatre (4) ASCE de la Région. C'est peu mais les adhérents étaient satisfaits. Coût pour l'URASCE à hauteur de 198,50 €.

LES MANIFESTATIONS NATIONALES

La région Aquitaine a organisé dans la région plusieurs actions :

- Rallye national culturel à Montignac (24) - 14, 15 et 16 septembre 2018 participants issus de dix (17) ASCE hors ASCE 24. Ce premier rallye national s'est très bien déroulé. Le beau temps a également participé au bon déroulement. Les participants étaient très contents du week-end où ils ont pu découvrir les trésors du Périgord.
- Challenge National de VTT à Moirax (47) – 21, 22 et 23 septembre 2018, cinquante (53) participants issus de 14 ASCE. Ce challenge a pu avoir lieu malgré un nombre d'inscrits jugé un peu faible par les organisateurs. Bons retours de la part des participants d'autant que la météo comme en Dordogne a favorisé le bon déroulement de la manifestation. C'est l'ASCE 31NSO, délégation la plus nombreuse, qui a remporté le trophée par équipe.

Le Bilan de l'année 2018 est mitigé avec le semi échec du traditionnel week-end régional proposé aux adhérents de la région, alors que l'attrait pour la journée famille au parc Walibi subsiste d'où l'idée de le programmer tous les ans. Énorme satisfaction pour la Présidente de Région, de voir que l'Aquitaine a été le théâtre de deux manifestations nationales en 2018 et qu'elle est incontestablement une des régions les plus dynamiques au niveau des organisations nationales.

L'ACTIVITE LOCALE ASCE 33 Cerema – Saint Médard en Jalles

Durant toute l'année 2018, les membres du Comité Directeur ont fait au mieux pour tenir les engagements des orientations votées en début d'année lors de l'Assemblée Générale. Ils ont assuré, sur leur temps personnel, l'ouverture d'une permanence le jeudi midi, suite à la mutation au mois de septembre de l'agent mis à disposition.

En fin d'année, les annexes à la convention ont été validées par la Direction du Cerema Sud-Ouest confirmant le versement de la subvention annuelle et la répartition des autorisations d'absences.

Les réunions de bureau se sont tenues régulièrement tout au long de l'année avec l'ensemble des membres du Comité Directeur. La présidente a participé au Congrès de la FNASCE qui a eu lieu à Marseille (13) en avril 2018 et également aux réunions URASCE et CLAS. Deux nouvelles élues se sont rendues à la Bourboule (63) pour assister aux journées DASCE en octobre 2018.

L'ASCE a actualisé et modernisé sa communication en se dotant d'un nouveau site INTRANET / INTERNET correspondant à la charte fédérale et ministérielle. Ce site est une réussite nous pouvons remercier Sophie Besancenez qui en a eu la charge. N'hésitez pas à le consulter.

SPORT

Les activités sportives à la pause méridienne sont toujours bien appréciées. Le professeur du Mardi a proposé de redynamiser son cours par une nouvelle discipline « le PILATES ». C'est une bonne idée car de nouveaux adhérent(e)s qui n'avaient jamais participé aux activités sportives se sont inscrit(e)s.

Les cours de tennis sont également bien suivis et les nouveaux tennismans se sont pris au jeu en participant à certaines compétitions.

Les tournois Ping-pong et fléchettes ont fédéré un bon nombre de participant qui continuent à se retrouver pour des échanges le midi après les cours sportifs.

Les sections sportives hors site ne fonctionnent pas toutes de la même façon. Certaines réunissent des adhérent(e)s pour des heures de loisirs (badminton - Vtt - tir) et d'autres pour former des équipes afin de participer aux compétitions locales ou régionales (golf – soccer – rugby).

Pour la première fois depuis plusieurs années, vingt (20) adhérent(e)s se sont inscrit(e)s à trois (3) challenges nationaux : KARTING – TRAIL/MARCHE NORDIQUE – VTT. Les participants ont vécu des moments conviviaux, ils ont été récompensés de leurs efforts avec des résultats très honorables, vous trouverez le détail dans le rapport d'activités.

CULTURE

Les activités culturelles (guitare – espagnol) ont connu un engouement en 2017, malheureusement on ne peut que constater une forte baisse de leurs effectifs. Le maintien des cours sera possible si l'hémorragie est stoppée, par de nouveaux participants sinon il faudra certainement relever le tarif réglé par élève.

ENTRAIDE

Une soixantaine (60) d'adhérents ont déposé des demandes d'unités d'accueil. Une forte augmentation par rapport à l'année précédente ce qui nous indique que la communication commence à faire son chemin. Soixante-quatorze (74) réservations ont été attribuées.

Cette année l'ASCE et le CLAS, avec l'accord de la Direction du Cerema Sud-Ouest, vous ont proposé les festivités de Noël dans la salle du restaurant administratif. Cette organisation a semblé-t-il bien plu aux familles et a permis de réduire les coûts à la charge de l'association.

Le linéaire mobile home au CAP FERRET n'a pas obtenu le succès escompté. Deux semaines en avril n'ont pas trouvé preneur. Cela n'a pas eu trop d'incidence sur le budget car quelques réservations ont été attribuées à des collègues d'autres régions dont les tarifs étaient plus élevés que ceux conclus pour nos adhérent(e)s.

SERVICES

Les prestations de services sont toujours appréciées. En premier lieu, la réservation de la salle le week-end, le petit matériel et la remorque. Sans compter également, l'augmentation des prêts du matériel de ski dont s'occupe bénévolement Hervé L. (entretien – renouvellement...).

Comme annoncé lors de l'assemblée générale de l'année dernière, le fourgon a été vendu par France domaine. La vente a rapporté à l'ASCE la somme de neuf cent cinquante euros (950€).

Les commandes des achats groupés ont bien occupé les membres du comité directeur. Les offres sont diversifiées et permettent à des producteurs locaux de faire connaître leurs produits.

ACTIVITES PONCTUELLES

Sur l'ensemble des sorties budgétisées en 2017, seulement une (1) a été annulée (Paddle Tennis) faute de participant et deux (2) ont été reportées (bien-être / tête chercheuse) pour tenir les engagements du budget prévisionnel. En effet, il avait été prévu un nombre d'inscrits de douze (12) participants pour quatre (4) challenges alors que nous avons eu vingt (20) participants pour trois (3) challenges.

Pour terminer ce rapport, le comité directeur remercie l'ensemble des adhérent(e)s qui chaque année nous assure leur confiance en renouvelant leur cotisation. Nous souhaitons également la bienvenue aux nouveaux collègues qui nous n'en doutons pas viendront nous rejoindre.

Vous trouverez un descriptif de l'ensemble des activités par sections et thèmes dans le rapport d'activités 2019.